

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix- Travail- Patrie*  
REGION DE L'OUEST  
DEPARTEMENT DU NDE  
COMMUNE DE BANGANGTE

B.P. 18 Bangangté- Cameroun  
Tel. +237 233 48 41 57  
communedebangangte@gmail.com

Site Web : [www.communedebangangte.net](http://www.communedebangangte.net)



THE REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
WEST REGION  
NDE DIVISION  
BANGANGTE COUNCIL

P.O BOX. 18 Bangangte- Cameroon  
Phone: +237 233 48 41 57  
communedebangangte@gmail.com

Website : [www.communedebangangte.net](http://www.communedebangangte.net)

\*\*\*\*\*

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES  
DE LA COMMUNE DE BANGANGTE**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°06/AONO/ C-BGTE/CIPM 2026 DU 15 JUIN 2026.  
POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ml SUR LA RIVIERE  
NKONG, AVEC AMENAGEMENT DES ACCES SUR LA ROUTE  
COMMUNALE INTER R0606 (Projet 1) - GROUPEMENT BAGANG -  
FOKAM, COMMUNE DE BANGANGTE**



**AUTORITE CONTRACTANTE :**  
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE

**MAITRE D'OUVRAGE :**  
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE  
DE BANGANGTE**

FINANCEMENT : BUDGET MINTP EXERCICE 2026

IMPUTATION BUDGETAIRE :36 370 2 32000003 523411

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

JUIN 2026

4

# TABLE DES MATIERES

Pièce N° 1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Pièce N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Pièce N° 4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Pièce N°5 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Pièce N° 6 : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Pièce N° 7 : Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

Pièce N° 8 : le cadre du Sous-détail des Prix

Pièce N° 9 : Modèle de la Lettre Commande

Pièce N° 10 : Formulaires et Modèles à utiliser

Pièce N° 11 : Liste des établissements bancaires agréés



# PIECE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES



**AVIS D'APPEL D'OFFRES EN FRANÇAIS**





**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°06/AONO/ C-BGTE/CIPM 2026 DU 15 JUIN 2026**  
**POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE**  
**CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ml SUR LA**  
**RIVIERE NKONG, AVEC AMENAGEMENT DES ACCES SUR LA**  
**ROUTE COMMUNALE INTER R0606 (Projet 1) - GROUPEMENT**  
**BAGANG - FOKAM, COMMUNE DE BANGANGTE**

1. **Objet de l'Appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de Bangangté, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Bangangté, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

**Consistance des prestations**

L'Appel d'Offres porte sur le contrôle et surveillance des travaux de construction d'un pont définitif de 24 ml sur la rivière Nkong, avec aménagement des accès sur la route communale Inter R0606 (Projet 1) – Groupement Bagang – Fokam, Commune de Bangangté.

Ces prestations comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- **Mission 1 - EXE** : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui seront faites par l'entreprise ;
- **Mission 2 – DET- OPC** : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- **Mission 3 - AOR** : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

2. **Délai d'exécution**

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maitre d'Ouvrage est de Six (06) MOIS. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3. **Allotissement**

Les travaux sont en lot unique ci-après définis :

N° LOT	Tronçons / pont	Longueur estimée du pont	Montant caution de soumission (en FCFA)	Budget Provision nel TTC	Délai (mois)	Type prestation
--------	-----------------	--------------------------	-----------------------------------------	--------------------------	--------------	-----------------

Uniq ue	le contrôle et surveillance des travaux de construction d'un pont définitif de 24 ml sur la rivière Nkong, avec aménagement des accès sur la route communale Inter R0606 (Projet 1) –	24 ml	560 000	28 000 000	06 mois	Contrôle et surveillance de l'exécution des travaux
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------	---------	---------------	---------	-----------------------------------------------------

#### 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus.

#### Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public du Ministère des Travaux Publics Exercices 2026.

#### 6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau du **Point 3**, délivrée par un des établissements financiers agréés par le Ministre chargé des Finances et accompagnée par un récépissé de dépôt à la CDEC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### 7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Bangangté, Tél :675 16 93 99/695 98 36 46, ou encore à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NDE, Tel : **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès des services de la Commune sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Bangangté d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA.**

#### 8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle devra parvenir dans les services de la Commune (Commission Interne de passation des marchés de la Commune de Bangangté) au plus tard le **06 juillet 2026 à 09 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert »

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/AONO/ C-BGTE/CIPM 2026 DU 15 JUIN 2026.

**POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 17 ml SUR LA RIVIERE NKONG, AVEC AMENAGEMENT DES**

**ACCES SUR LA ROUTE COMMUNALE INTER R0606 (Projet 1) - GROUPEMENT  
BAGANG - FOKAM, COMMUNE DE BANGANGTE  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**9. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

***NB.*** . *L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit, de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.*

**10. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06 juillet 2026 à 10 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté sis à la Commune de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

**11. Critères d'évaluation**

**14.1 Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après 48 heures ;
- Offre financière incomplète ;
- Fausse déclaration ou documents scannés
- Avoir un Marché résilié ou abandonné durant les trois (03) dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins **70%** des critères essentiels ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois (03) dernières années ;
- Absence du récépissé de la CDEC ;
- Ne pas être inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Chef de Mission.

**14.2 Critères essentiels**

- Présentation des offres (**01 critères**)
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **02 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **02 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;

- Offre financière 02 critères.

**NB. Voir grille de notation en annexe**

15. **Attribution** : Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant dans le classement arrêté par l'Autorité Contractante.

16. **Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent **engagés** par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. **Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), Tel: 675 169 399/695 983 646, ou encore à la Délégation Départementale des Travaux Publics du NDE.

BANGANGTE, le **15 JUN 2026**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE  
(AUTORITE CONTRACTANTE)**



**AMPLIATIONS**

- MINMAP (Pour information)
- ARMP / OU (pour publication et archivage) ;
- Classement/ Archives ;
- Affichage.